

RAPPORT ANNUEL

Fonds commun de placement

GSD EUROPE

Exercice du 01/07/2021 au 30/06/2022

- Commentaire de gestion
- Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Forme juridique : FCP

L'objectif de gestion

Cet OPCVM est géré activement et de manière discrétionnaire. Il a pour objectif de gestion la recherche d'une performance nette de frais supérieure à l'évolution des marchés actions de l'Union européenne, sur la durée de placement recommandée.

Cette forme de stratégie de gestion, pour laquelle le gérant a une latitude dans l'allocation d'actifs, ne requiert pas d'indicateur de référence. Toutefois, la performance de l'OPCVM pourra être rapprochée de celle d'un indicateur de comparaison et d'appréciation a posteriori tel que l'indice Euro Stoxx 50 (dividendes nets réinvestis) au moyen d'une gestion active et discrétionnaire, en s'exposant principalement en actions de l'Union européenne, tout en respectant les contraintes d'investissement propres au Plan d'Epargne en Actions (PEA).

L'Euro Stoxx 50 est composé d'un échantillon de 50 des plus grandes capitalisations des pays de la zone euro.

L'indice est retenu en cours de clôture et exprimé en euro, dividendes réinvestis.

L'allocation d'actifs et la performance peuvent être différentes de celles de l'indicateur de comparaison.

Stratégie d'investissement

Le FCP est exposé au minimum à 60% de l'actif net en actions des pays de l'Union européenne. Le fonds étant éligible au PEA, il sera investi à tout moment au moins à 75% en actions françaises et européennes répondant à cette réglementation, émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation boursière et appartenant à tous types de secteurs économiques. Le FCP pourra également comprendre, à hauteur de 10% maximum de l'actif net, des actions de sociétés de pays situés hors de l'Union européenne, y compris des actions de pays émergents. L'exposition au risque de change sera proportionnelle à la part de l'actif investi hors zone euro et restera donc accessoire.

Le FCP pourra investir jusqu'à 20% de son actif net dans des titres de créances obligataires et monétaires émis par des Etats ou des émetteurs privés libellés en euro dont la notation, lors de l'investissement, sera Investment Grade ou jugée équivalente par la société de gestion ou les agences de notation. La sensibilité du portefeuille est comprise entre 0 et 3.

Pour la sélection et le suivi des titres de taux, la société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux agences de notation. Elle privilégie sa propre analyse de crédit qui sert de fondement aux décisions de gestion prises dans l'intérêt des porteurs.

Le FCP pourra conclure des opérations d'acquisition et cessions temporaires de titres.

Des instruments financiers à terme et les titres intégrant des dérivés peuvent également être utilisés pour couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque action, de taux et de change et/ou surexposer le portefeuille. La capacité d'amplification sur les marchés dérivés est limitée à une fois l'actif, le niveau maximal d'exposition du FCP aux marchés actions pouvant ainsi aller jusqu'à 200% de l'actif net. Cette exposition maximale ne sera toutefois pas systématiquement utilisée et sera laissée à la libre appréciation du gérant.

Le FCP pourra investir jusqu'à 10% de son actif net en OPCVM de droit français ou étranger, en FIA de droit français ou établis dans d'autres Etats membres de l'UE ouverts à une clientèle non professionnelle et répondant aux conditions de l'article R214-13 du Code Monétaire et Financier

COMMENTAIRE DE GESTION

Contexte macroéconomique :

L'exercice de GSD Europe a débuté le 1^{er} juillet 2021 dans un contexte haussier alimenté par l'amélioration du contexte sanitaire dans les principaux pays occidentaux. Cette dynamique favorable s'est poursuivie pendant toute l'année 2021, portant les indices actions européens vers de nouveaux points hauts historiques, avant de s'essouffler en toute fin d'année et de s'inverser début 2022 des suites de l'inflation, de la hausse des taux et du conflit Russo-Ukrainien.

L'indice CAC 40, qui a débuté l'exercice à 6507.83 points, a franchi la barrière des 7000 points, pour la première fois de son histoire, début novembre. L'EuroStoxx 50 quant à lui est revenu sur des niveaux que nous n'avions plus vu depuis la crise de 2007.

Sur le plan sanitaire et économique, l'année avait pourtant débuté difficilement entre les balbutiements des campagnes de vaccination et la mise en place de mesures restrictives pour lutter contre une nouvelle vague épidémique.

Par la suite, l'optimisme des investisseurs a été alimenté par l'accélération des campagnes de vaccination et la mise en place de plans de relance économique aux Etats-Unis et en Europe accompagnés par des politiques monétaires accommodantes.

Après une chute de l'activité (-7 % en Europe) et des résultats des sociétés (baisse de 35 % des bénéfiques) l'année passée, un fort rebond, bien supérieur aux attentes, est intervenu en 2021.

Les données économiques publiées signalent que la reprise économique s'est largement diffusée. La croissance approche les 6 % aux Etats-Unis et l'activité dans la zone euro connaît une progression de 5 %.

Au niveau mondial, après une baisse du Produit Intérieur Brut de 3,5 % en 2020, un rebond de 6 % se matérialise en 2021. La plupart des zones géographiques ont retrouvé, fin 2021, leur niveau d'activité de fin 2019.

Dès que les restrictions ont été levées, la consommation de biens et services est repartie à la hausse, entraînant une forte progression de l'activité et des résultats des sociétés.

Ces dernières ont ainsi nettement dépassé les anticipations des analystes en 2021, s'adaptant rapidement à leur nouvel environnement, grâce à la digitalisation, et une impressionnante maîtrise des coûts.

De leur côté, les ménages, aidés par les nombreuses aides gouvernementales mises en place dès le début de la pandémie, connaissent une hausse, inédite en période de crise, de leur pouvoir d'achat.

Chaque période de confinement ou de restrictions est suivie d'une explosion de la consommation. Après une baisse des dépenses des ménages européens de 9 % au premier trimestre 2021 (période de confinement en Europe), ces dernières augmentent de 17 % au cours des trimestres suivants.

Ainsi, à fin 2021, les résultats 2019 sont largement dépassés aux Etats-Unis et en Europe.

Les bénéficiaires des sociétés européennes, attendus en hausse de 40 % début 2021, progressent finalement de 80 % sur l'année !

Fin 2021, les résultats sont supérieurs de 20 % à ceux de l'année 2019, une évolution équivalente à celle des indices actions sur la période.

De nombreuses sociétés sortent renforcées de la crise sanitaire, grâce à une progression de leurs marges et de leur génération de trésorerie et une réduction marquée de leur endettement (une évolution également inédite en période de crise). Contrairement aux craintes émises par de nombreux analystes l'année dernière, les faillites de sociétés sont restées très limitées.

Alimentée par le fort rebond économique, les nombreux plans de relance budgétaire, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement et un niveau d'emploi contraint dans de nombreux pays, l'inflation a fait son grand retour sur le second semestre 2021 pour accélérer début 2022 des suites de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. A fin juin 2022, elle atteint 8.6 % dans la zone euro et près de 9.1 % aux Etats-Unis, au plus haut depuis 40 ans.

Dans ce contexte, les banques centrales qui étaient encore hésitantes sur le caractère durable de l'inflation en 2021 ont durci le ton début 2022. Comme souvent l'impulsion est venue de la Réserve Fédérale américaine. De ce fait, la Fed a annoncé que plusieurs hausses de taux seraient à prévoir en 2022 mais également qu'elle allait réduire la taille de son bilan. C'est ainsi que le 16 mars la banque centrale américaine a relevé son taux directeur de ¼ de points, lançant le début de sa campagne de hausse. Pour son second rendez-vous, et avec une inflation toujours aussi galopante, la Fed a opté pour une hausse de ¾ de points, sa plus forte hausse depuis 28 ans.

De son côté, la banque centrale européenne a également ouvert la possibilité d'une hausse de taux dès juillet sans en préciser la cible.

Ces différents éléments ont entraîné une hausse importante des taux souverains. Ainsi, il faut remonter en 1999 pour voir un Bund (10 ans allemand) prendre plus de 100 pts en l'espace de 5 mois et de manière générale il faut remonter au krach obligataire de 1994 pour trouver une hausse de taux qui soit plus violente.

Dans leurs sillages, renforcés par la guerre en Ukraine, les prix des matières premières se sont envolés avec un baril qui enregistre un plus haut à 139\$ (vs. 74,69\$ au 1^{er} juillet 2021) et la tonne de gaz multipliée par 2 sur un an.

Les problèmes d'approvisionnement observés en 2021, notamment les pénuries de composants électroniques, continuent de pénaliser certains secteurs (automobile, matériel électronique et électroménager...) au premier semestre 2022 et des goulets d'étranglement apparaissent, principalement au niveau du transport maritime, entraînant une nette hausse des coûts de production. La situation en Chine, où la politique du « zéro covid » est toujours appliquée, pèse également sur les chaînes d'approvisionnement qui subissent de plein fouet les confinements décidés par Pékin.

Au global sur l'exercice (juillet 2021 – juin 2022), l'EuroStoxx 50 est en baisse de 15.30 % (-13,11 % pour l'indice dividendes réinvestis). L'indice CAC 40 et le Stoxx Europe 600 (dividendes réinvestis) perdent respectivement 7.55 % et 8.34 %.

Dans l'indice EuroStoxx 50, le palmarès est dominé par TotalEnergies (+29.95 %), Sanofi (+9.50 %) et Bayer (+9.22 %) et seulement six valeurs sont en hausse sur la période. Les plus mauvaises performances sont pour Koninklijke Philips (-50.23 %), Adidas (-46,31 %) et Vonovia (-42,48 %).

Entraînés par la hausse des taux, les titres souverains ont connu des mouvements importants sur l'exercice. Le taux à 10 ans français est passé de +0.13 % à +1.96 % et le taux allemand de même maturité de -0,21 % à +1.38 %. Les obligations d'entreprises s'affichent en baisse. L'indice Iboxx Euro Corporates Senior (obligations d'entreprises de 1er rang) perd 12.82 %, tandis que l'indice Iboxx Euro Corporates Subordinated (obligations remboursées après les titres Senior) est en baisse de 14.19 %. Les obligations les plus spéculatives (indice BofA Euro High Yield) baissent de 14.83 %.

Au niveau des principales devises, l'euro s'est déprécié par rapport au dollar (-11.76 %), passant de 1,19 à 1,05 sur la période.

Du côté des matières premières industrielles : nickel, cuivre, zinc, aluminium, la hausse est généralisée (entre +17 % et +108 %).

Les matières premières énergétiques progressent fortement, impactant les niveaux d'inflation précédemment évoqués. Le baril de pétrole (référence Brent Crude Oil) gagne 46 % à 109.03 dollars au 30 juin.

Performance du fonds et principaux mouvements :

Le fonds GSD Europe perd 5,70 % sur son exercice (1er juillet 2021 – 30 juin 2022), tandis que son indice de référence, le DJ EuroStoxx 50 NR, est en baisse de 13,11 % (dividendes réinvestis). Nous avons bénéficié de notre exposition sur des titres « value » et cycliques (Energie, Financière), des valeurs à durée courte qui dans un contexte de hausse des taux

performent bien mais également des sociétés aux profils de croissance plus défensifs comme dans le secteur de la santé.

Parmi les principaux mouvements de l'exercice, signalons les achats/renforcements de Euroapi, Euronext, Michelin, Saint-Gobain, Veralia, Technip Energies et The Blockchain Group.

A l'inverse, nous avons allégé/cédé les valeurs Eramet, GTT, CNP Assurance, Total Energies, Maurel & Prom, Neoen et Boskalis.

Au cours de l'exercice, nous avons géré l'exposition aux actions par l'intermédiaire d'options (calls et puts) sur l'indice CAC 40 et sur certaines valeurs (Saint Gobain, BNP Paribas, Total Energies...). L'exposition aux actions a varié entre 73 % et 99 % (données mensuelles).

Perspectives :

Après des performances impressionnantes sur les marchés financiers en 2021, l'environnement macro-économique et géopolitique s'est clairement détérioré sur le premier semestre 2022.

L'inflation, encore jugée comme temporaire fin 2021, est aujourd'hui un problème bien parti pour durer avec des conséquences encore mal mesurées sur l'économie. Le conflit armé en Ukraine, qui a d'abord créé de l'incertitude sur les marchés avec un « sell-off » la semaine de l'invasion, participe également à cette tendance en mettant sous pression le marché de l'énergie et des céréales. Enfin, à ces différents problèmes viennent s'ajouter ceux déjà préexistants, à savoir les difficultés d'approvisionnement et les tensions rencontrées sur les chaînes logistiques principalement du fait de la politique « zéro covid » en place en Chine. Ces différents éléments mis bout à bout ont inscrit le premier semestre 2022 comme l'un des pires débuts d'année de l'histoire sur les marchés financiers et comme la plus grosse destruction de richesse dans l'histoire de l'humanité, -30 000 Mds (vs -7000 Mds pour la crise de 2007).

Dans ce contexte, deux types de sociétés sont à privilégier : celles à durée courte ou encore « value », et celles disposant d'un important pouvoir de fixation des prix qui pourront répercuter la hausse de leurs coûts aux consommateurs.

Pour la suite, la hausse des taux et l'inflation devraient continuer à dicter la tendance générale sur les marchés financiers avec en arrière-plan l'espoir d'un accord de paix entre l'Ukraine et la Russie. Les politiques monétaires seront donc au cœur du dispositif de lutte contre l'inflation dans les prochains mois. D'ailleurs, les banques centrales, en charge de ces politiques et mandatées pour maintenir l'inflation à des niveaux soutenables, ont dès à présent engagé des hausses de taux et annoncé la fin de leurs achats d'actifs. Nous serons donc attentifs aux publications, en Europe et aux Etats-Unis, des prochains CPI et PMI afin d'apprécier la dynamique enregistrée par l'inflation et l'économie à la suite de ces mesures. Les premières publications de résultats d'entreprise pour le premier semestre 2022 ainsi que les prévisions pour la fin d'année seront également de bons indicateurs sur la tenue de l'économie. Du côté

des investisseurs, bien que la hausse des taux ait été brutale, les inquiétudes se reportent désormais sur le risque de "stagflation" voire de récession.

INFORMATIONS D'ORDRE REGLEMENTAIRE :

Information sur la prise en compte des critères de durabilité, notamment ESG (sociaux, environnementaux, qualité de gouvernance)

GSD Gestion a choisi de ne pas prendre en compte dans sa stratégie d'investissement des critères de durabilité et la notion d'investissement socialement responsable (ISR) à travers la prise en compte de critères sociaux, environnementaux et la qualité de gouvernance.

De même, ces critères de durabilité ne sont pas intégrés au suivi des risques.

Une information plus complète sur la Position de la Société de Gestion relative à la prise en compte des principes ESG et des critères de durabilité sur la page « Informations réglementaires » du site internet www.gsdgestion.com .

Informations relatives aux mouvements du portefeuille

Sur l'exercice arrêté au 30 juin 2022, une rotation des actifs équivalente à 0,52 fois l'actif net du portefeuille, après prise en compte des souscriptions/rachats, a été effectuée. En excluant le retraitement lié aux souscriptions/rachat, le taux de rotation du portefeuille est de 0,66.

Informations sur les instruments financiers et placements collectifs du groupe ou pour lesquels le groupe a un intérêt particulier

Au 30 juin 2022, le FCP GSD Europe est investi pour 3,95 % de son actif net dans le FCP GSD Monde et 0,96 % dans le FCP GSD Avenir 30, deux FCP gérés par GSD Gestion.

Information sur les frais de gestion variables

La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée et représente 15% TTC de là sur performance nette de frais de gestion fixes du FCP au-delà de l'indice DJ EuroStoxx 50 NR (dividendes réinvestis).

Les frais de gestion variables (commission de surperformance) au titre de l'exercice s'élèvent à 2 396,22 €.

Produits dérivés de gré à gré

Toutes les opérations sur produits dérivés ont été effectuées sur des marchés réglementés et leurs dépouillements ont eu lieu par l'intermédiaire de chambres de compensation.

Techniques de gestion efficace de portefeuille - Règlement SFTR

Cet OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 (« Règlement SFTR ») relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation, notamment prêts/emprunts de titres ou mises en pension, au cours de l'exercice et n'a donc pas d'informations à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Taxonomie

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental tels que définis par le Règlement (UE) 2020/852.

Swing pricing

Aucune disposition relative au swing pricing ou aux droits ajustables n'est applicable.

Financement de la recherche

Les frais liés à la recherche, conformément aux dispositions du règlement général de l'AMF, peuvent être facturés à l'OPCVM, lorsque ces frais ne sont pas payés à partir des ressources propres de la société de gestion.

Fiscalité française : Eligibilité à l'abattement relatif aux plus-values - Eligibilité au PEA et au PEA-PME

Le fonds ne distribue aucun revenu.

Au regard de la fiscalité française, le fonds est éligible :

- au bénéfice de l'abattement pour durée de détention applicable aux plus-values de cession,
- au PEA.

Au regard de la fiscalité française, le fonds n'est pas éligible :

- au PEA-PME.

Changements substantiels

Le FCP GSD Europe n'a fait l'objet d'aucun changement substantiel au cours de l'exercice.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Conformément à la stratégie de gestion figurant dans le prospectus, le fonds a été investi à plus de 75% en titres éligibles au PEA.

Transparence Des Opérations De Financement Sur Titres (SFTR)

Au cours de l'exercice, le fonds n'a pas effectué d'opérations de financement sur titres soumis à la réglementation SFTR, à savoir opération de pension, prêt/emprunt de titres de matières premières, opération d'achat-revente ou de vente-achat, opération de prêt avec appel de marge et contrat d'échange sur revenu global (TRS).

RAPPORT COMPTABLE AU 30/06/2022

GSD EUROPE

INFORMATIONS JURIDIQUES

Les performances passées ne préjugent pas des résultats futurs.

Commission de mouvement et frais d'intermédiation

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation prévu à l'article 314-82 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers est disponible sur le site internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Politique du gestionnaire en matière de droit de vote

Conformément aux articles 314-100 à 314-102 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers, les informations concernant la politique de vote et le compte-rendu de celle-ci sont disponibles sur le site Internet de la société de gestion et/ou à son siège social.

Procédure de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties

GSD GESTION dispose d'une procédure d'évaluation des intermédiaires de bourse et politique d'exécution des ordres.

Les critères d'évaluation ont été définis de la manière suivante :

- Qualité d'exécution : rapidité, compréhension des ordres ;
- Valeur ajoutée : recherche actions et taux, conseils valeurs,
- Relation de confiance : autonomie de l'exécution d'ordres (quantité, cours, ordres liés...) dans le respect des instructions et fréquence des réponses, solidité financière et notoriété,
- Qualité du back-office : rapidité de l'envoi des lignes et conformité des dépouillements,
- Tarification : maximum 0,25% si recherche et 0,12% sans recherche, barème équitable compte tenu des services rendus,
- Respect de la réglementation : horodatage, qualité des réponses, politique de best execution.

Chaque critère est assorti d'une appréciation qualitative affectée d'une note : Insuffisant (0), passable (1), moyen (3) et excellent (5).

La note globale sur tous les critères, éventuellement après pondérations des critères décidées par le Comité, doit être supérieure ou égale à 20 pour sélectionner ou maintenir dans la liste un intermédiaire. Une note 0 pour l'un des critères est éliminatoire.

L'évaluation est révisée chaque année.

Enfin, les intermédiaires doivent communiquer à la société de gestion leur politique de meilleure exécution (best execution).

La société de gestion n'est pas soumise à l'obligation d'élaborer un compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation.

Information relative aux modalités de calcul du risque global

Le risque global sur contrats financiers est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

Information sur la rémunération

GSD GESTION, société de gestion du FCP, a mis en place une Politique de rémunération du personnel de la Société, conforme à la Directive européenne 2014/91/UE (dite « Directive OPCVM 5 ») et à la doctrine des autorités de tutelle.

Adaptée à la taille et aux activités de la Société, cette Politique respecte les principes généraux suivants :

- Adéquation avec la stratégie de l'entreprise d'investissement, ses objectifs, ses valeurs et ses intérêts à long terme,
- Primauté de l'intérêt des porteurs de parts du FCP,
- Limitation des risques,
- Prévention des conflits d'intérêt,
- Prise en compte de critères quantitatifs et qualitatifs, par exemple : conformité aux procédures internes et aux exigences réglementaires, traitement équitable des clients, degré de satisfaction des porteurs de parts...

Des dispositions spécifiques de cette Politique s'appliquent à certaines catégories de personnes identifiées, notamment la direction générale, l'équipe de gestion et les fonctions de contrôle.

Leur rémunération variable est déterminée en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble de SGP. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères financiers que non financiers, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques. La rémunération variable du gérant peut être liée à la commission de surperformance du FCP après pondération par des éléments qualitatifs.

Au-delà d'un certain seuil, leurs rémunérations variables sont soumises à des restrictions : paiement différé sur plusieurs années, possibilité de rétention alignée sur les intérêts à long terme des FCP et de la Société, paiement d'une partie en instruments financiers...

La Société n'a pas mis en place un Comité des rémunérations.

Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel :

Sur l'exercice 2021, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variable différées et non différées) versées par la société de gestion à l'ensemble de son personnel (soit 4 personnes bénéficiaires au 31 décembre 2021) s'est élevé à 310 769 euros.

Ce montant se décompose comme suit :

Montant total des rémunérations fixes versées par la société de gestion sur l'exercice : 255 473 euros, soit 82 % du total des rémunérations versées par la société à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.

Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par la société de gestion sur l'exercice : 55 296 euros, 18 % du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Compte tenu de la taille de la société de gestion, la décomposition par catégorie de personnel n'est pas communiquée pour maintenir la confidentialité des rémunérations individuelles.

Par ailleurs, aucun « carried interest » n'a été versé pour l'exercice. Aucune rémunération n'a été versée par le FCP directement aux membres du personnel de la société de gestion.

BILAN ACTIF

	30/06/2022	30/06/2021
Immobilisations nettes	0,00	0,00
Dépôts et instruments financiers	5 008 233,27	5 815 986,97
Actions et valeurs assimilées	4 762 310,27	5 597 831,97
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	4 762 310,27	5 597 831,97
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Titres de créances négociables	0,00	0,00
Autres titres de créances	0,00	0,00
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Parts d'organismes de placement collectif	245 923,00	218 155,00
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	245 923,00	218 155,00
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union européenne	0,00	0,00
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations cotés	0,00	0,00
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'union européenne et organismes de titrisations non cotés	0,00	0,00
Autres organismes non européens	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Créances représentatives de titres reçus en pension	0,00	0,00
Créances représentatives de titres prêtés	0,00	0,00
Titres empruntés	0,00	0,00
Titres donnés en pension	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00
Autres instruments financiers	0,00	0,00
Créances	18 941,26	46 937,15
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	18 941,26	46 937,15
Comptes financiers	0,00	136 552,13
Liquidités	0,00	136 552,13
Total de l'actif	5 027 174,53	5 999 476,25

BILAN PASSIF

	30/06/2022	30/06/2021
Capitaux propres		
Capital	4 800 841,12	6 320 159,61
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	0,00	0,00
Report à nouveau (a)	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a, b)	194 044,60	-365 832,80
Résultat de l'exercice (a, b)	15 366,64	-38 579,56
Total des capitaux propres	5 010 252,36	5 915 747,25
<i>(= Montant représentatif de l'actif net)</i>		
Instruments financiers	0,00	45 477,00
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres donnés en pension	0,00	0,00
Dettes représentatives de titres empruntés	0,00	0,00
Autres opérations temporaires	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	45 477,00
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	0,00	45 477,00
Autres opérations	0,00	0,00
Dettes	4 868,25	38 252,00
Opérations de change à terme de devises	0,00	0,00
Autres	4 868,25	38 252,00
Comptes financiers	12 053,92	0,00
Concours bancaires courants	12 053,92	0,00
Emprunts	0,00	0,00
Total du passif	5 027 174,53	5 999 476,25

(a) Y compris comptes de régularisations

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN

	30/06/2022	30/06/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Actions et assimilés		
SG1XN1C00001 SG1/0721/CALL/58. SAINT GOBAIN	0,00	18 161,58
Total Actions et assimilés	0,00	18 161,58
Indices		
PXAXN1C00010 PXA/0721/CALL/6,550. INDICE CAC 40	0,00	593 430,00
PXAXN1C00012 PXA/0721/CALL/6,500. INDICE CAC 40	0,00	1 086 150,00
Total Indices	0,00	1 679 580,00
Total Options	0,00	1 697 741,58
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	1 697 741,58
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Opérations de couverture	0,00	1 697 741,58
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Options		
Indices		
PXAXN1P00013 PXA/0721/PUT /6,300. INDICE CAC 40	0,00	342 090,00
Total Indices	0,00	342 090,00
Total Options	0,00	342 090,00
Total Engagements sur marchés réglementés ou assimilés	0,00	342 090,00
Engagements de gré à gré		
Total Engagements de gré à gré	0,00	0,00
Autres engagements		
Total Autres engagements	0,00	0,00
Total Autres opérations	0,00	342 090,00

COMPTE DE RESULTAT

	30/06/2022	30/06/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	96,52	75,70
Produits sur actions et valeurs assimilées	185 193,53	155 008,16
Produits sur obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Produits sur titres de créances	0,00	0,00
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Produits sur contrats financiers	0,00	0,00
Autres produits financiers	0,00	0,00
TOTAL (I)	185 290,05	155 083,86
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	0,00	0,00
Charges sur contrats financiers	0,00	0,00
Charges sur dettes financières	655,44	1 101,85
Autres charges financières	0,00	0,00
TOTAL (II)	655,44	1 101,85
Résultat sur opérations financières (I - II)	184 634,61	153 982,01
Autres produits (III)	0,00	0,00
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	174 439,13	200 656,06
Résultat net de l'exercice (L. 214-17-1) (I - II + III - IV)	10 195,48	-46 674,05
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	5 171,16	8 094,49
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	0,00	0,00
Résultat (I - II + III - IV +/- V - VI)	15 366,64	-38 579,56

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01 modifié.

Covid-19 et incidence sur les comptes annuels :

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Les éléments comptables sont présentés en euro, devise de la comptabilité de l'OPC.

Comptabilisation des revenus

Les comptes financiers sont enregistrés pour leur montant, majoré, le cas échéant, des intérêts courus qui s'y rattachent.

L'OPC comptabilise ses revenus selon la méthode du coupon couru.

Comptabilisation des entrées et sorties en portefeuille

La comptabilisation des entrées et sorties de titres dans le portefeuille de l'OPC est effectuée frais exclus.

Affectation des sommes distribuables

Part C :

Pour les revenus : capitalisation totale

Pour les plus ou moins-values : capitalisation totale

Frais de gestion et de fonctionnement

Les frais de gestion sont prévus par la notice d'information ou le prospectus complet de l'OPC.

Frais de gestion fixes (taux maximum)

		Frais de gestion fixes	Assiette
C	FR0010591172	3 % TTC maximum de l'actif net	Actif net

Frais de gestion indirects (sur OPC)

		Frais de gestion indirects
C	FR0010591172	Néant

Commission de surperformance

Part FR0010591172 C

15%TTC de la surperformance du FCP au-delà de l'indice EuroStoxx 50 dividendes réinvestis
La commission de surperformance est calculée selon la méthode indiquée.

Le supplément de performance auquel s'applique le taux de 15% TTC représente la différence entre l'actif du FCP avant prise en compte de la provision de commission de surperformance et la valeur d'un actif de référence ayant réalisé une performance égale à celle de l'indice (EURO STOXX 50 dividendes réinvestis) sur la période de calcul et enregistrant les mêmes variations liées aux souscriptions/rachats que le FCP.

La période de référence sur laquelle la commission de surperformance se calcule est l'exercice du FCP.

(2) La dotation est provisionnée lors de l'établissement de chaque valeur liquidative et soldée en fin d'exercice. En cas de sous-performance par rapport au seuil de déclenchement de la surperformance, une reprise est effectuée à hauteur maximum des dotations existantes.
Ces frais sont directement imputés au compte de résultat du FCP.

(3) La commission de surperformance sur les rachats effectués en cours d'exercice est définitivement acquise à la société de gestion.

(4) La commission de sur performance est payée annuellement sur la dernière valeur liquidative de l'exercice et donc la provision est remise à zéro tous les ans.

Elle est comptabilisée à partir du 01/07/2015 et sera acquise pour la première fois à la société de gestion au 30/06/2016.

Le mode de calcul de la commission de surperformance est tenu à la disposition des porteurs.

Rétrocessions

La politique de comptabilisation de rétrocessions de frais de gestion sur OPC cibles détenus est décidée par la société de gestion.

Ces rétrocessions sont comptabilisées en déduction des commissions de gestion. Les frais effectivement supportés par le fonds figurent dans le tableau « FRAIS DE GESTION SUPPORTÉS PAR L'OPC ». Les frais de gestion sont calculés sur l'actif net moyen à chaque valeur liquidative et couvrent les frais de la gestion financière, administrative, la valorisation, le coût du dépositaire, les honoraires des commissaires aux comptes... Ils ne comprennent pas les frais de transaction.

Frais de transaction

Les courtages, commissions et frais afférents aux ventes de titres compris dans le portefeuille collectif ainsi qu'aux acquisitions de titres effectuées au moyen de sommes provenant, soit de la vente ou du

remboursement de titres, soit des revenus des avoirs compris dans l'OPC, sont prélevés sur lesdits avoirs et viennent en déduction des liquidités.

Commissions de mouvement	Clé de répartition (en %)		
	SDG	Dépositaire	Autres prestataires
Dépositaire 7,5% (2) - Société de Gestion 92,5% (1) Actions warrants et obligations convertibles France – Belgique – Pays – Bas 1% TTC Max - Mini 15€ TTC	(1)	(2)	
Dépositaire 6.8% (2) - Société de Gestion 93.2% (1) Autres Pays 1,1% TTC Max - Mini 35€ TTC			
Dépositaire 9% (2) - Société de Gestion 91% (1) Obligations : 0,50% Max France – Belgique – Pays – Bas Mini 15€ TTC Autres Pays Mini 35€ TTC			
Dépositaire 100% (2) Titres de créances négociables, Titres négociables à court terme : France : 25€ Etranger : 55€			
Dépositaire 100% (2) Opérations S/R sur OPC Forfait Max France : 15€ Etranger : 40€ TTC			
Marchés à terme Dépositaire 1,40€ (2) - Société de Gestion 4,60€ (1) Futures Eurex – Monep 6€ TTC/lot Max			
Dépositaire 4\$ (2) - Société de Gestion 5\$ (1) Futures CBT-BOT USD 9\$ TTC/lot			
Dépositaire 0.55% (2) - Société de Gestion 1.85% (1) Options Eurex 1,85% Max - Mini 7€ TTC			
Prélèvement sur chaque transaction sur le montant de la transaction			

Méthode de valorisation

Lors de chaque valorisation, les actifs de l'OPCVM, du FIA sont évalués selon les principes suivants :

Actions et titres assimilés cotés (valeurs françaises et étrangères) :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de bourse de la veille est utilisé.

Obligations et titres de créance assimilés (valeurs françaises et étrangères) et EMTN :

L'évaluation se fait au cours de Bourse.

Le cours de Bourse retenu est fonction de la Place de cotation du titre :

Places de cotation européennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation asiatiques : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation australiennes : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation nord-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

Places de cotation sud-américaines : Dernier cours de bourse du jour.

En cas de non-cotation d'une valeur, le dernier cours de Bourse de la veille est utilisé.

Dans le cas d'une cotation non réaliste, le gérant doit faire une estimation plus en phase avec les paramètres réels de marché. Selon les sources disponibles, l'évaluation pourra être effectuée par différentes méthodes comme :

- la cotation d'un contributeur,
- une moyenne de cotations de plusieurs contributeurs,
- un cours calculé par une méthode actuarielle à partir d'un spread (de crédit ou autre) et d'une courbe de taux,
- etc.

Titres d'OPCVM, de FIA ou de fond d'investissement en portefeuille :

Evaluation sur la base de la dernière valeur liquidative connue.

Parts d'organismes de Titrisation :

Evaluation au dernier cours de bourse du jour pour les organismes de titrisation cotés sur les marchés européens.

Acquisitions temporaires de titres :

- Pensions livrées à l'achat : Valorisation contractuelle. Pas de pension d'une durée supérieure à 3 mois.
- Rémérés à l'achat : Valorisation contractuelle, car le rachat des titres par le vendeur est envisagé avec suffisamment de certitude.
- Emprunts de titres : Valorisation des titres empruntés et de la dette de restitution correspondante à la valeur de marché des titres concernés.

Cessions temporaires de titres :

- Titres donnés en pension livrée : Les titres donnés en pension livrée sont valorisés au prix du marché, les dettes représentatives des titres donnés en pension sont maintenues à la valeur fixée dans le contrat.
- Prêts de titres : Valorisation des titres prêtés au cours de bourse de la valeur sous-jacente. Les titres sont récupérés par l'OPCVM, FIA à l'issue du contrat de prêt.

Valeurs mobilières non cotées :

Evaluation utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et sur le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

- Les TCN qui, lors de l'acquisition, ont une durée de vie résiduelle de moins de trois mois, sont valorisés de manière linéaire.
- Les TCN acquis avec une durée de vie résiduelle de plus de trois mois sont valorisés :
 - à leur valeur de marché jusqu'à 3 mois et un jour avant l'échéance.
 - la différence entre la valeur de marché relevée 3 mois et 1 jour avant l'échéance et la valeur de remboursement est linéarisée sur les 3 derniers mois.
 - exceptions : les BTF et BTAN sont valorisés au prix de marché jusqu'à l'échéance.

Valeur de marché retenue :

- BTF/BTAN :

Taux de rendement actuariel ou cours du jour publié par la Banque de France.

- Autres TCN :

a) Titres ayant une durée de vie comprise entre 3 mois et 1 an :

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives : application d'une méthode actuarielle, le taux de rendement utilisé étant celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : application d'une méthode proportionnelle, le taux de rendement utilisé étant le taux EURIBOR de durée équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

b) Titres ayant une durée de vie supérieure à 1 an :

Application d'une méthode actuarielle.

- si TCN faisant l'objet de transactions significatives, le taux de rendement utilisé est celui constaté chaque jour sur le marché.
- autres TCN : le taux de rendement utilisé est le taux des BTAN de maturité équivalente, corrigé éventuellement d'une marge représentative des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur.

Contrats à terme fermes :

Les cours de marché retenus pour la valorisation des contrats à terme fermes sont en adéquation avec ceux des titres sous-jacents. Ils varient en fonction de la Place de cotation des contrats :

- Contrats à terme fermes cotés sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.
- Contrats à terme fermes cotés sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Options :

Les cours de marché retenus suivent le même principe que ceux régissant les contrats ou titres supports :

- Options cotées sur des Places européennes : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

- Options cotées sur des Places nord-américaines : Dernier cours du jour ou cours de compensation du jour.

Opérations d'échanges (swaps) :

- Les swaps d'une durée de vie inférieure à 3 mois sont valorisés de manière linéaire.
- Les swaps d'une durée de vie supérieure à 3 mois sont valorisés au prix du marché.
- L'évaluation des swaps d'indice est réalisé au prix donné par la contrepartie, la société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Lorsque le contrat de swap est adossé à des titres clairement identifiés (qualité et durée), ces deux éléments sont évalués globalement.

Contrats de change à terme

Il s'agit d'opérations de couverture de valeurs mobilières en portefeuille libellées dans une devise autre que celle de la comptabilité de l'OPCVM, du FIA par un emprunt de devise dans la même monnaie pour le même montant. Les opérations à terme de devise sont valorisées d'après la courbe des taux prêteurs/emprunteurs de la devise.

Méthode d'évaluation des engagements hors bilan

- Les engagements sur contrats à terme fermes sont déterminés à la valeur de marché. Elle est égale au cours de valorisation multiplié par le nombre de contrats et par le nominal. les engagements sur contrats d'échange de gré à gré sont présentés à leur valeur nominale ou en l'absence de valeur nominale, pour un montant équivalent.
- Les engagements sur opérations conditionnelles sont déterminés sur la base de l'équivalent sous-jacent de l'option. Cette traduction consiste à multiplier le nombre d'options par un delta. Le delta résulte d'un modèle mathématique (de type Black-Scholes) dont les paramètres sont : le cours du sous-jacent, la durée à l'échéance, le taux d'intérêt court terme, le prix d'exercice de l'option et la volatilité du sous-jacent. La présentation dans le hors-bilan correspond au sens économique de l'opération, et non au sens du contrat.
- Les swaps de dividende contre évolution de la performance sont indiqués à leur valeur nominale en hors-bilan.
- Les swaps adossés ou non adossés sont enregistrés au nominal en hors-bilan.

Description des garanties reçues ou données

Garantie reçue :

Néant

Garantie donnée :

Dans le cadre de la réalisation des transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et des opérations d'acquisition / cession temporaire des titres, l'OPC peut recevoir les actifs financiers considérés comme des garanties et ayant pour but de réduire son exposition au risque de contrepartie.

Les garanties financières reçues seront essentiellement constituées en espèces ou en titres financiers pour les transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré, et en espèces et en obligations d'Etat éligibles pour les opérations d'acquisition/cession temporaire de titres.

Ces garanties sont données sous forme d'espèces ou d'obligations émises ou garanties par les Etats membres de l'OCDE ou par leurs collectivités publiques territoriales ou par des institutions et organismes supranationaux à caractère communautaire, régional ou mondial.

Toute garantie financière reçue respectera les principes suivants :

- Liquidité : Toute garantie financière en titres doit être très liquide et pouvoir se négocier rapidement sur un marché réglementé à prix transparent.
- Cessibilité : Les garanties financières sont cessibles à tout moment.
- Evaluation : Les garanties financières reçues font l'objet d'une évaluation quotidienne, au prix du marché ou selon un modèle de pricing. Une politique de décote prudente sera appliquée sur les titres pouvant afficher une volatilité non négligeable ou en fonction de la qualité de crédit.
- Qualité de crédit des émetteurs : Les garanties financières sont de haute qualité de crédit selon l'analyse de la société de gestion.
- Placement de garanties reçues en espèces : Elles sont, soit placées en dépôts auprès d'entités éligibles, soit investies en obligations d'Etat de haute qualité de crédit (notation respectant les critères des OPCVM/FIA de type monétaire), soit investies en OPCVM/FIA de type monétaire, soit utilisées aux fins de transactions de prise en pension conclues avec un établissement de crédit.
- Corrélation : les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie.
- Diversification : L'exposition à un émetteur donné ne dépasse pas 20% de l'actif net.
- Conservation : Les garanties financières reçues sont placées auprès du Dépositaire ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières.
- Interdiction de réutilisation : Les garanties financières autres qu'en espèces ne peuvent être ni vendues, ni réinvesties, ni remises en garantie.

EVOLUTION DE L'ACTIF NET

	30/06/2022	30/06/2021
Actif net en début d'exercice	5 915 747,25	5 096 501,29
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	102 778,38	318 369,24
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-719 969,09	-1 039 080,41
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	418 133,34	357 303,54
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-294 301,50	-668 023,03
Plus-values réalisées sur contrats financiers	156 789,00	58 702,60
Moins-values réalisées sur contrats financiers	-15 765,00	-81 170,00
Frais de transaction	-47 687,61	-60 588,88
Différences de change	0,00	0,00
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-472 214,89	1 942 877,95
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-2 209 988,31	-1 737 773,42
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-1 737 773,42	-3 680 651,37
Variation de la différence d'estimation des contrats financiers	-43 453,00	37 529,00
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	0,00	43 453,00
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	43 453,00	5 924,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	10 195,48	-46 674,05
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	0,00	0,00
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	0,00	0,00
Autres éléments	0,00	0,00
Actif net en fin d'exercice	5 010 252,36	5 915 747,25

**INSTRUMENTS FINANCIERS - VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE
D'INSTRUMENT**

	Montant	%
ACTIF		
Obligations et valeurs assimilées		
TOTAL Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00
Titres de créances		
TOTAL Titres de créances	0,00	0,00
Operations contractuelles a l'achat		
TOTAL Operations contractuelles a l'achat	0,00	0,00
PASSIF		
Cessions		
TOTAL Cessions	0,00	0,00
Operations contractuelles a la vente		
TOTAL Operations contractuelles a la vente	0,00	0,00
HORS BILAN		
Opérations de couverture		
TOTAL Opérations de couverture	0,00	0,00
Autres opérations		
TOTAL Autres opérations	0,00	0,00

VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	12 053,92	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	0-3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
Actif										
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif										
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	12 053,92	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan										
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Devise 1	%	Devise 2	%	Devise 3	%	Autre(s) Devise(s)	%
Actif								
Dépôts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Actions et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligations et valeurs assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres de créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Titres d'OPC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations temporaires sur titres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Contrats financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors-bilan								
Opérations de couverture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres opérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS FAISANT L'OBJET D'UNE ACQUISITION TEMPORAIRE

	30/06/2022
Titres acquis à r�m�r�	0,00
Titres pris en pension livr�e	0,00
Titres emprunt�s	0,00

VALEURS ACTUELLES DES INSTRUMENTS FINANCIERS CONSTITUTIFS DE DEPOTS DE GARANTIE

	30/06/2022
Instruments financiers donn�s en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	0,00
Instruments financiers re�us en garantie et non-inscrits au bilan	0,00

INSTRUMENTS FINANCIERS EMIS PAR LA SOCIETE DE GESTION OU LES ENTITES DE SON GROUPE

	ISIN	LIBELLE	30/06/2022
Actions			0,00
Obligations			0,00
TCN			0,00
OPC			245 923,00
	FR0007059787	GSD MONDE FCP	197 785,00
	FR0014003RW6	GSD AVENIR 30 C 2D	48 138,00
Contrats financiers			0,00
Total des titres du groupe			245 923,00

TABLEAUX D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice						
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire	Crédits d'impôt totaux	Crédits d'impôt unitaire
Total acomptes			0	0	0	0

Acomptes sur plus et moins-values nettes versés au titre de l'exercice				
	Date	Part	Montant total	Montant unitaire
Total acomptes			0	0

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	0,00	0,00
Résultat	15 366,64	-38 579,56
Total	15 366,64	-38 579,56

	30/06/2022	30/06/2021
C1 PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Report à nouveau de l'exercice	0,00	0,00
Capitalisation	15 366,64	-38 579,56
Total	15 366,64	-38 579,56
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt	0,00	0,00
Provenant de l'exercice	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-1	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-2	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-3	0,00	0,00
Provenant de l'exercice N-4	0,00	0,00

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2022	30/06/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes de l'exercice	194 044,60	-365 832,80
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	0,00	0,00
Total	194 044,60	-365 832,80

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes	Affectation des plus et moins-values nettes	
	30/06/2022	30/06/2021
CI PART CAPI C		
Affectation		
Distribution	0,00	0,00
Plus et moins-values nettes non distribuées	0,00	0,00
Capitalisation	194 044,60	-365 832,80
Total	194 044,60	-365 832,80
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	0	0
Distribution unitaire	0,00	0,00

TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'OPC AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Date	Part	Actif net	Nombre de titres	Valeur liquidative unitaire €	Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) €	Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) €	Crédit d'impôt unitaire €	Capitalisation unitaire sur résultat et PMV nettes €
29/06/2018	C1 PART CAPI C	6 854 518,50	293 077,247	23,38	0,00	0,00	0,00	1,83
28/06/2019	C1 PART CAPI C	6 965 880,36	317 507,548	21,93	0,00	0,00	0,00	0,23
30/06/2020	C1 PART CAPI C	5 096 501,29	320 390,783	15,90	0,00	0,00	0,00	-0,11
30/06/2021	C1 PART CAPI C	5 915 747,25	281 164,312	21,04	0,00	0,00	0,00	-1,43
30/06/2022	C1 PART CAPI C	5 010 252,36	252 431,809	19,84	0,00	0,00	0,00	0,82

SOUSCRIPTIONS RACHATS

	En quantité	En montant
C1 PART CAPI C		
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 858,158000	102 778,38
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-33 590,661000	-719 969,09
Solde net des Souscriptions / Rachats	-28 732,503000	-617 190,71
Nombre de Parts ou Actions en circulation à la fin de l'exercice	252 431,809000	

COMMISSIONS

	En montant
C1 PART CAPI C	
Montant des commissions de souscription et/ou rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription perçues	0,00
Montant des commissions de rachat perçues	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription r�troced�es	0,00
Montant des commissions de rachat r�troced�es	0,00
Montant des commissions de souscription et/ou rachat acquises	0,00
Montant des commissions de souscription acquises	0,00
Montant des commissions de rachat acquises	0,00

FRAIS DE GESTION SUPPORTES PAR L'OPC

	30/06/2022
FR0010591172 C1 PART CAPI C	
Pourcentage de frais de gestion fixes	3,00
Frais de fonctionnement et de gestion (frais fixes)	172 042,91
Pourcentage de frais de gestion variables	0,04
Commissions de surperformance (frais variables)	2 396,22
Rétrocessions de frais de gestion	0,00

CREANCES ET DETTES

	Nature de débit/crédit	30/06/2022
Créances	Coupons et dividendes	6 331,50
Créances	SRD et règlements différés	12 609,76
Total des créances		18 941,26
Dettes	Frais de gestion	4 868,25
Total des dettes		4 868,25
Total dettes et créances		14 073,01

VENTILATION SIMPLIFIEE DE L'ACTIF NET

INVENTAIRE RESUME

	Valeur EUR	% Actif Net
PORTEFEUILLE	5 008 233,27	99,96
ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES	4 762 310,27	95,05
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILEES	0,00	0,00
TITRES DE CREANCES NEGOCIABLES	0,00	0,00
TITRES OPC	245 923,00	4,91
AUTRES VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A L'ACHAT	0,00	0,00
OPERATIONS CONTRACTUELLES A LA VENTE	0,00	0,00
CESSIONS DE VALEURS MOBILIERES	0,00	0,00
OPERATEURS DEBITEURS ET AUTRES CREANCES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	18 941,26	0,38
OPERATEURS CREDITEURS ET AUTRES DETTES (DONT DIFFERENTIEL DE SWAP)	-4 868,25	-0,10
CONTRATS FINANCIERS	0,00	0,00
OPTIONS	0,00	0,00
FUTURES	0,00	0,00
SWAPS	0,00	0,00
BANQUES, ORGANISMES ET ETS. FINANCIERS	-12 053,92	-0,24
DISPONIBILITES	-12 053,92	-0,24
DEPOTS A TERME	0,00	0,00
EMPRUNTS	0,00	0,00
AUTRES DISPONIBILITES	0,00	0,00
ACHATS A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
VENTES A TERME DE DEVICES	0,00	0,00
ACTIF NET	5 010 252,36	100,00

PORTEFEUILLE TITRES DETAILLE

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
TOTAL Actions & valeurs assimilées			4 762 310,27	95,05
TOTAL Actions & valeurs assimilées négo. sur un marché régl. ou assimilé			4 762 310,27	95,05
TOTAL Actions & valeurs ass. nég. sur un marché régl. ou ass.(sauf Warrants et Bons de Sous.)			4 762 310,27	95,05
TOTAL BELGIQUE			250 080,00	4,99
BE0003880979 KEYWARE TECHNOLOGIES	EUR	16 000	15 840,00	0,32
BE0974293251 ANHEUSER-BUSCH INBEV	EUR	3 000	154 080,00	3,07
BE0974313455 ECONOCOM GROUP	EUR	24 000	80 160,00	1,60
TOTAL ALLEMAGNE			364 537,47	7,28
DE0005140008 DEUTSCHE BANK	EUR	7 665	63 757,47	1,27
DE0006047004 HEIDELBERGCEMENT ORD.	EUR	1 500	68 760,00	1,37
DE000BAY0017 BAYER	EUR	1 500	85 080,00	1,71
DE000CBK1001 COMMERZBANK	EUR	10 000	66 860,00	1,33
DE000ENAG999 E.ON NOM.	EUR	10 000	80 080,00	1,60
TOTAL ESPAGNE			481 652,75	9,61
ES0105027009 DISTRIB.INTEGRAL LOGISTA HOLD.	EUR	6 000	111 960,00	2,24
ES0113900J37 BANCO SANTANDER	EUR	30 080	80 855,04	1,61
ES0118594417 INDRA SISTEMAS S.A	EUR	10 000	91 250,00	1,82
ES0173516115 REPSOL	EUR	6 748	94 809,40	1,89
ES0177542018 INTL CONSOLIDATED AIRLINES GRP	EUR	10 000	12 525,00	0,25
ES0178430E18 TELEFONICA	EUR	18 563	90 253,31	1,80
TOTAL FINLANDE			97 669,00	1,95
FI0009000681 NOKIA	EUR	22 000	97 669,00	1,95
TOTAL FRANCE			2 657 246,00	53,03
FR0000031122 AIR FRANCE-KLM	EUR	50 000	55 875,00	1,12
FR0000035370 BASTIDE LE CONFORT MEDICAL	EUR	1 500	52 950,00	1,06
FR0000044323 CRCAM ALPES PROVENCE CCI	EUR	600	40 500,00	0,81
FR0000044364 CRCAM NORMANDIE SEINE CCI	EUR	500	40 500,00	0,81
FR0000045346 CRCAM SUD RHONE ALPES CCI	EUR	365	44 165,00	0,88
FR0000051732 ATOS	EUR	1 800	23 013,00	0,46
FR0000054900 TF1 TELEVISION FRANCAISE 1	EUR	12 000	81 060,00	1,62

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
FR0000063935 BONDUELLE	EUR	6 000	93 360,00	1,86
FR0000120172 CARREFOUR	EUR	9 000	151 965,00	3,03
FR0000120271 TOTALENERGIES SE	EUR	2 400	120 888,00	2,41
FR0000120503 BOUYGUES	EUR	3 000	88 080,00	1,76
FR0000120578 SANOFI	EUR	1 200	115 608,00	2,31
FR0000120628 AXA	EUR	3 500	75 810,00	1,51
FR0000120644 DANONE	EUR	2 000	106 520,00	2,13
FR0000120859 IMERYS	EUR	4 500	130 770,00	2,61
FR0000121204 WENDEL	EUR	1 000	79 750,00	1,59
FR0000125007 SAINT-GOBAIN	EUR	2 000	81 890,00	1,63
FR0000125585 CASINO GUICHARD-PERRACHON	EUR	3 000	37 050,00	0,74
FR0000130809 SOCIETE GENERALE	EUR	3 200	66 848,00	1,33
FR0000131906 RENAULT	EUR	2 900	68 991,00	1,38
FR0000133308 ORANGE	EUR	15 000	168 300,00	3,35
FR0010208488 ENGIE	EUR	13 500	148 041,00	2,95
FR0010220475 ALSTOM REGROUPT	EUR	4 000	86 360,00	1,72
FR0010263202 PARIS REALTY FUND (PAREF)	EUR	700	38 500,00	0,77
FR0010386334 KORIAN	EUR	3 000	42 870,00	0,86
FR0010411983 SCOR SE REGPT	EUR	3 000	61 500,00	1,23
FR0011053636 THE BLOCKCHAIN GROUP	EUR	60 000	43 860,00	0,88
FR0011950732 ELIOR GROUP	EUR	15 000	31 770,00	0,63
FR0013176526 VALEO	EUR	4 000	73 700,00	1,47
FR0013269123 RUBIS	EUR	4 000	89 120,00	1,78
FR0013326246 UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD UNIT	EUR	1 400	68 110,00	1,36
FR0013447729 VERALLIA	EUR	3 500	79 730,00	1,59
FR0014005HJ9 OVH GROUPE	EUR	3 000	51 900,00	1,04
FR0014008VX5 EUROAPI	EUR	3 000	45 162,00	0,90
FR001400AJ45 MICHELIN	EUR	2 800	72 730,00	1,45
TOTAL IRLANDE			123 680,00	2,47
IE00B1RR8406 SMURFIT KAPPA GROUP	EUR	2 500	80 200,00	1,60
IE00BF0L3536 AIB GROUP	EUR	20 000	43 480,00	0,87
TOTAL ITALIE			257 855,05	5,15

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur boursière	% Actif Net
IT0001347308 BUZZI UNICEM	EUR	5 000	78 050,00	1,56
IT0003132476 ENI	EUR	5 000	56 640,00	1,13
IT0003497168 TELECOM ITALIA ORD.	EUR	300 000	74 910,00	1,50
IT0005218380 BANCO BPM	EUR	17 236	46 812,98	0,93
IT0005495657 SAIPEM REG SHARES	EUR	378	965,79	0,02
IT0005497059 SAIPEM DS22	EUR	378	476,28	0,01
TOTAL PAYS-BAS			412 490,00	8,23
NL0000303709 AEGON	EUR	15 000	61 920,00	1,24
NL0000337319 KONINKLIJKE BAM GROEP	EUR	25 000	56 400,00	1,13
NL0006294274 EURONEXT	EUR	700	54 530,00	1,09
NL0014559478 TECHNIP ENERGIES	EUR	8 000	95 160,00	1,90
NL00150003E1 FUGRO	EUR	12 000	144 480,00	2,87
TOTAL PORTUGAL			117 100,00	2,34
PTBES0AM0007 BANCO ESPIRITO SANTO ESC.	EUR	168 000	0,00	0,00
PTSON0AM0001 SONAE	EUR	100 000	117 100,00	2,34
TOTAL Titres d'OPC			245 923,00	4,91
TOTAL FIVG réservés aux non professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			48 138,00	0,96
TOTAL FRANCE			48 138,00	0,96
FR0014003RW6 GSD AVENIR 30 PART C FCP 2D	EUR	600	48 138,00	0,96
TOTAL OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'UE			197 785,00	3,95
TOTAL FRANCE			197 785,00	3,95
FR0007059787 GSD MONDE FCP	EUR	3 500	197 785,00	3,95

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON
(selon l'article 158 du CGI)

Coupon de la part C1 : Information relative à la part éligible à l'abattement de 40%		
	NET UNITAIRE	DEWISE
Dont montant éligible à l'abattement de 40% *		EUR

() Cet abattement ne concerne que les porteurs et actionnaires personnes physiques*



GSD EUROPE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2022**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 juin 2022**

GSD EUROPE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régé par le Code monétaire et financier

Société de gestion
GSD GESTION
37, rue de Liège
75008 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement GSD EUROPE relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*



GSD EUROPE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'OPC ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'OPC.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'OPC à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Frédéric SELLAM

2022.09.27 18:07:06 +0200

